

Juger chrétiennement un film

Numéro 24, avril 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/52087ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1961). Juger chrétiennement un film. *Séquences*, (24), 17–20.

VOIX AU DELÀ DE L'ÉCRAN

Juger chrétiennement le cinéma

Y a-t-il une façon chrétienne de juger un film ? A l'occasion d'un congrès tenu à Paris sur le thème de la critique cinématographique, Mgr Jean Bernard, président de l'Office Catholique International du Cinéma a présenté une intéressante communication sur les exigences d'une critique chrétienne. Nous avons pensé que ces considérations présentaient un intérêt particulier pour nos lecteurs qui ont le souci de porter jugement sur les films dans une optique chrétienne.

Je connais peu de métiers — si tant est qu'on peut appliquer ce vocable au travail du critique cinématographique — qui demandent, de la part de ceux qui s'y adonnent, autant de fermeté dans la doctrine jointe à une grande souplesse dans son application, autant de fine sensibilité pour le beau et le bien, en même temps qu'une profonde connaissance des hommes et des choses, que précisément la profession de celui qui, placé entre l'auteur et son public, prétend à la fois juger l'oeuvre et informer, guider, voire former le spectateur. N'est-il pas journellement acculé à de délicates options entre des extrêmes difficilement conciliables : entre la liberté et l'obédience, entre la vérité et la prudence, entre l'art et la morale, entre l'intention et le résultat, entre la sévérité et d'obligatoires égards humains et même commerciaux... ?

Aussi parmi "les 1001 métiers du cinéma" — pour parler avec Pierre Leprohon —, n'en est-il guère qui mérite davantage et notre estime et notre sollicitude.

1. Influence de la critique cinématographique

On a parfois surestimé l'influence réelle de la critique cinématographique, tant sur la production que sur le public. On l'a plus souvent encore minimisée. Et il est curieux de constater que si cette dernière attitude est fréquemment affichée par l'industrie et le commerce du film (qui prennent parfois leurs désirs pour des réalités), ce sont la plupart du temps les critiques eux-mêmes qui sont les moins optimistes quant à l'efficacité de leur travail. Déformation professionnelle, qui, de la critique, passe facilement à l'autocritique ? Ou, inconsciemment peut-être, crainte d'une responsabilité par trop écrasante ?

Quoi qu'il en soit, j'estime nettement exagéré le pessimisme exprimé à ce sujet par un éminent critique belge, Denis Marion, dans le rapport récemment paru de la Semaine Sociale Universitaire de Bruxelles 1959. Que l'efficacité directe, immédiate ne soit pas toujours bien visible, soit. Et encore, entendons-nous bien : est-ce vraiment la mission directe du cri-

tique cinématographique de remplir des salles pour tel spectacle et de les vider pour tel autre ? Il serait puéril et simpliste de le croire. Et, si les recettes commerciales des films n'épousent pas toujours la courbe des appréciations positives ou négatives de la critique, cette dernière a-t-elle failli à sa mission ? Nullement : car le spectateur qui, usant de sa liberté, visite un film malgré la critique défavorable qu'il en a lue, le verra avec des yeux différents et avec une mentalité où se reflétera inévitablement, d'une manière ou d'une autre, l'opinion dont il a pris préalablement connaissance. Prévenu, il sera moins facilement pris au jeu et réagira davantage en face de la stupidité, de la fausseté, de la laideur ou du désordre moral.

Mais il y a plus : il y a cette influence éducative, à longue échéance que, très certainement, la critique exerce sur le public et, finalement aussi — c'est du moins ma conviction — sur la profession cinématographique.

Sans doute, dit J.-L. Tallenay, la critique parlée,

l'opinion qui s'établit spontanément dans le public à l'égard d'un film, a-t-elle une importance primordiale dans le succès de ce film. Mais cette « critique parlée » n'est pas aussi spontanée qu'on veut bien le dire. Pour parler d'un film, le spectateur emploie souvent — consciemment ou inconsciemment — les mots mêmes des critiques qu'il a lues. L'importance de la critique déborde ainsi largement le cadre des lecteurs directs de cette critique et contribue à la formation, toujours mystérieuse, de l'opinion publique.

Ceci nous amène, tout naturellement à examiner quel est le *but*, le *rôle*, de la critique cinématographique et quelle est en particulier la mission du chrétien qui exerce ce métier. Non pas que nous ayons l'ambition de dresser ici, en quelques phrases, une déontologie complète du critique cinématographique chrétien, encore que ce soit là un sujet bien tentant. L'O.C.I.C. lui a consacré des Journées d'Etudes en 1951 à Lucerne, et j'aurai bien des fois l'occasion, dans ce qui suit, de me référer à ces travaux. Limitons-nous plutôt, ici, à certains aspects du problème qui me semblent d'un intérêt pratique et immédiat.

2. Les formes diverses de la critique

Plusieurs auteurs distinguent diverses formes de la critique cinématographique.

On parle de la « critique d'information » qui n'aurait d'autre ambition que celle de constituer pour ainsi dire des fiches techniques objectives de chaque oeuvre, sans aucunement prendre position.

A l'opposé, appelons « critique impressionniste » celle qui, sans se soucier des données objectives, s'attache à reconstituer, à l'intention du lecteur, l'impression que le film en question a produite sur l'auteur ; elle sera tantôt humoristique et enjouée, tantôt littéraire à la manière d'un exercice de style ; elle est toujours partielle et partielle, se limitant la plupart du temps à comparer l'impression reçue à l'opinion très personnelle que l'auteur s'est faite une fois pour toutes sur tel ou tel genre cinématographique.

Il y a enfin, entre les deux, la seule critique qui puisse nous donner satisfaction : la « critique de jugement » qui s'attache à dégager, à partir des données objectives, la signification d'un film.

Elle ne s'identifie ni avec la seule étude du sujet, ni avec la seule analyse formelle des moyens d'expression employés. Elle relève des deux à la fois et s'attache surtout à examiner le degré d'adaptation de la forme au fond, c'est-à-dire la correspondance entre d'une part les moyens techniques ou artistiques employés et, d'autre part, la nature du sujet ainsi que l'intention de l'auteur. Elle ne peut donc apparaître qu'au terme d'une analyse minutieuse de l'oeuvre tout entière.

3. La "critique de jugement" et ses exigences

La critique de jugement, on le voit présuppose de la part de qui l'exerce, trois qualités indispensables et qu'il n'est pas fréquent de trouver réunies. D'abord un grand souci d'objectivité joint à un profond respect de l'intelligence, de la liberté, de la personne en un mot, du lecteur ; ensuite la capacité de généralisation permettant de dégager, du fait particulier, la théorie, la conception, la règle de vie, l'intention sous-jacente ; enfin une souveraine indépendance à l'égard de toute influence intéressée et en particulier à l'égard de la publicité.

La critique de jugement aura, par ailleurs, à se défendre de deux écueils : elle évitera le *formalisme esthétique* qui, tournant facilement au snobisme, ne juge les films que d'après l'emploi plus ou moins heureux qu'ils font des différents éléments du langage cinématographique, le sujet n'étant considéré que comme un « prétexte sans importance que le réalisateur s'est donné pour se livrer à des recherches d'expression » (Tallenay).

Elle évitera tout autant le *formalisme moral* qui consiste à passer au crible les éléments d'un film, ses images, ses dialogues, et à les comparer un à un à quelque barème préétabli de tabous. Là aussi, on néglige l'essentiel, le sujet, la signification, le message qui peut être positif en dépit de certains détails, ou au contraire désastreux, alors qu'aucun élément extérieur du film pris isolément ne mérite une condamnation.

La critique cinématographique, née vingt ans après le cinéma, constitue aujourd'hui un rouage important, indispensable même, dans le mécanisme complexe du septième art. Aussi se doit-elle de prendre conscience de son importance et de la responsabilité qui en découle.

Elle sera *compétente* : or, on ne s'improvise pas critique de cinéma. Si on ne peut exiger de chaque

critique qu'il soit passé maître dans tous les métiers du film, il doit néanmoins témoigner d'un degré élevé de culture dans la matière à traiter. Or, le cinéma a aujourd'hui une histoire, il a suscité des études, il suit une évolution. Tout cela, il faut le connaître pour pouvoir juger les films avec compétence et sagacité.

Elle sera de *bonne foi* : or, beaucoup de critiques, parmi les jeunes surtout, ont tendance à abuser de la liberté que la loi accorde au critique à l'égard des oeuvres d'art. Ils ne voient qu'un but et n'ont qu'un souci : c'est de prouver leur supériorité en démolissant systématiquement, sur un ton qui se veut spirituel, tout ce qui leur passe sous les yeux. Non, un film est fait de tant d'efforts qu'il mérite au moins à de rares exceptions près, un examen sérieux et de bonne foi.

La critique sera *constructive* : cela signifie qu'elle ne se bornera pas à dire d'un film qu'il ne vaut rien, mais donnera les raisons de ce jugement négatif. Le critique aura soin de ne pas passer sous silence les éléments bons dans un film par ailleurs médiocre. En critiquant les fautes, il suggérera le remède. C'est à cette double condition, et à cette condition seulement, qu'il remplira son rôle important et sa mission splendide d'intermédiaire entre la profession et le public, orientant la première et formant le second.

4. Le critique chrétien

Si telles sont les qualités de tout critique cinématographique conscient de ses responsabilités, quelle sera l'attitude, l'état d'esprit spécifique du critique chrétien ?

Cette attitude et cet état d'esprit seront avant tout caractérisés par une *conscience professionnelle accrue*. Le critique chrétien s'efforcera d'être plus compétent, plus sincère, plus vrai, plus juste et plus objectif que son confrère, et cela parce qu'il est chrétien. Noblesse oblige ! Et aux raisons qu'a tout critique de se montrer à la hauteur de sa tâche, s'ajoute pour lui celle de répondre, dans son travail professionnel comme dans n'importe quel domaine de sa vie, à l'appel de la grâce qui l'invite à voir toutes choses avec les yeux de Dieu ; à s'insérer dans l'oeuvre de Rédemption, à servir l'Eglise et à rendre, dans le milieu qui est le sien, un témoignage dont l'efficacité se mesurera à la valeur professionnelle même de son auteur.

Le critique chrétien, en second lieu, aura à coeur de tenir compte, dans l'appréciation des films, de l'*aspect doctrinal et moral*. C'est pourquoi les Journées d'Etudes de l'O.C.I.C. à Lucerne, ont estimé dans leurs conclusions, que « se trouvant presque seul parmi ses confrères non-croyants à se préoccuper de la morale, le critique chrétien doit à la vérité objective de rétablir l'équilibre en soulignant davantage le point de vue chrétien ». Ceci n'implique nullement un puritanisme mesquin, mais bien le devoir de démasquer le matérialisme et l'immoralité, même s'ils se cachent sous des dehors artistiques. Ce faisant, il s'attachera surtout à dénoncer, partout où elles se glissent, les fausses *conceptions* qui imprègnent tant de films ; car c'est là le danger, bien plus que ne sont dangereuses certaines scènes osées contre lesquelles, même s'il cède un instant à quelque sentiment de complaisance, le spectateur est tout de même, du fait de son éducation chrétienne, mieux armé qu'il ne l'est contre l'infiltration du poison lent des erreurs doctrinales.

En insistant sur l'aspect doctrinal et moral, le critique chrétien n'aura pas peur de *s'identifier* avec la position que lui impose son appartenance à l'Eglise, position que d'aucuns font l'erreur de ne citer que sans engagement et comme pour mémoire.

Il aura soin de ne pas séparer les jugements technique et artistique d'une part, doctrinal et moral d'autre part, comme s'ils appartenaient à des mondes distincts, voire hostiles et opposés l'un à l'autre. Le critique n'est pas, dans une première partie de son article, un professionnel sans plus, pour se muer, à partir de la ligne une telle, en moraliste chrétien : il n'est qu'un et son jugement ne doit être qu'un !

Tout comme dans sa personne les caractères professionnel et chrétien doivent se fondre dans une vraie et harmonieuse unité, ainsi chaque ligne de chaque article témoignera de la magnifique et vivifiante unité de notre vision chrétienne sur le monde qui nous entoure.

Entre le double aspect de sa mission, information et formation du public, le critique chrétien s'attachera surtout au second, à l'éducation cinématographique de ses lecteurs auxquels il s'efforcera d'apprendre à réagir chrétiennement devant l'écran. Dans sa lettre à la Semaine sociale de Nancy, en 1955, Pie XII écrit : « Savoir lire un journal, juger un film, critiquer un spectacle, savoir en un mot garder la maî-



Il suffit d'aimer, (*Bernadette de Lourdes*), un film qui veut exprimer une aspiration spirituelle. Quelle doit être l'attitude du critique chrétien devant un tel film ?

trise de son jugement et de ses sentiments contre tout ce qui tend à dépersonnaliser l'homme, est devenu une exigence de notre temps . . . » et le Pape continue un peu plus loin : « Il est important de nos jours que l'on forme avec soin le sens critique des jeunes, à l'âge où ils s'ouvrent à la vie civique et sociale. . . » pour leur « enseigner à vivre et à penser en hommes, dans un monde, où les moyens de diffusion des nouvelles et des idées ont acquis une force de persuasion si contraignante ».

Enfin la critique chrétienne, en dépit de sa nécessaire fermeté doctrinale, restera malgré tout et par-dessus tout *empreinte de charité*. « L'informateur digne de ce nom — dit l'encyclique *Miranda Provisus* — doit n'accabler personne ». Une telle disposition de charité dans la vérité ne peut qu'encourager l'auteur de talent et de réelle bonne volonté, alors qu'une sèche condamnation, éteignant la mèche qui fume encore, risquerait au contraire de le rejeter vers les domaines de la basse littérature.

De cette charité, le critique chrétien ne se départira pas non plus quand il doit rendre compte de films à intentions explicitement bonnes, mais dont la réalisation laisse à désirer sur les plans technique et artistique. Qui ne pense ici à certains films religieux insuffisants sur le plan de la réalisation ? Là,

un double danger guette le critique chrétien : celui d'une trop grande indulgence, inspirée par la noblesse du sujet et l'intention du réalisateur ; et, d'autre part, celui d'une sévérité excessive. Celle-ci peut provenir d'une aversion fondamentale — et d'ailleurs justifiée — contre tout cinéma de propagande quel qu'il soit ; elle peut encore provenir d'une surestimation de la forme par rapport au fond ; elle peut être l'expression d'une certaine lâcheté et d'un puéril respect humain qui, si souvent, pousse les hommes, et plus spécialement les intellectuels, à vouloir se garantir d'avance contre le reproche qu'on pourrait leur faire de n'être pas impartiaux. Mais cette même sévérité peut provenir aussi du désir sincère de protéger les valeurs les plus élevées contre toute dégradation. Il faudrait ici que le critique considère la hiérarchie des valeurs, se demandant dans chaque cas s'il est plus important que le réalisateur ait transposé avec une fidélité absolue la source littéraire, ou encore qu'il ait choisi pour s'exprimer un style dépouillé de tout attrait sensible (réservant par là-même son oeuvre à un public restreint d'intellectuels ou de cinéphiles), ou au contraire, s'il n'a pas raison de s'adresser parfois à ceux qui constituent l'immense majorité du public cinématographique, mettant à leur portée, sans concession comme sans contrainte excessives, le message qu'il entend faire passer.

Dans ce domaine, pas plus qu'ailleurs, il n'existe de solution toute faite : entre une indulgence béatement optimiste et une injuste sévérité, le critique choisira sa position en prenant égard, dans chaque cas particulier, à tous les éléments qui ont droit à sa considération : le danger d'une éducation à rebours et celui d'écarter d'une oeuvre un public qui y puiserait bénéfice moral ; le danger de décourager un producteur bien intentionné et celui de discréditer la critique chrétienne.

ÉTUDE

1. La critique influence-t-elle vraiment l'opinion publique ?
2. Quelles sont les exigences d'une critique valable ?
3. Quels sont les problèmes particuliers qui se posent à un critique chrétien ?
4. Examinez la qualité des critiques que vous pouvez consulter dans les journaux ou les revues qui pénètrent dans votre milieu.